

Réunion de directeurs et de directrices

Circonscription de Grand Quevilly

18 JANVIER 2021

Ordre du jour

- ▶ Le protocole sanitaire et le couvre-feu avancé à 18h
- ▶ La communication avec les familles, les partenaires
- ▶ Les évaluations nationales
- ▶ Le plan LVE
- ▶ L'aide aux élèves : en classe, APC, accompagnement éducatif, stages de remise à niveau, lutte contre le décrochage scolaire
- ▶ Le RASED et le pôle ressource

Protocole sanitaire

- ▶ FAQ du 15 janvier mise à jour le 22 janvier
- ▶ Fiche EPS janvier 2021

Les activités physiques et sportives sont interdites en intérieur.

Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique.

Seules les pratiques liées aux spécialités dispensées en 1ère et en Terminale (arts du cirque, danse), ainsi que les activités de motricité à l'école maternelle, demeurent autorisées dans le strict respect des gestes barrières. Cependant, cela ne pourra se faire que pour une classe à la fois.

Communication avec les familles

- ▶ Dialoguer plutôt qu'informer
- ▶ Échanger régulièrement
- ▶ Utiliser un style d'écriture simple
- ▶ **Diffuser du contenu positif**
- ▶ Accueillir les parents de telle manière qu'ils se sentent appréciés dans leur rôle, ne pas porter de jugements mais être factuels

Evaluations nationales

- ▶ Les évaluations diagnostiques CP,CE1,6^{ème} :
 - Analyse menée en commun au sein des équipes : comment le prendre en compte dans la pratique de classe, comment relever les progrès des élèves.
- ▶ Les évaluations de mi CP : - pour tous les élèves de CP.
 - **entre le lundi 18 janvier 2021 et le vendredi 29 janvier 2021 inclus**
- ▶ Le point d'étape de milieu d'année : des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques.
- ▶ Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves.
- ▶ Des ressources accompagnent ces évaluations et des fiches relatives aux compétences évaluées sont mises en regard. Elles sont destinées aux enseignants et proposent des pistes d'analyse des résultats des élèves et différentes activités qu'il est possible de mettre en place en classe. Vous pouvez les retrouver à l'adresse: <https://eduscol.education.fr/1491/evaluer-en-milieu-d-annee-au-cp-un-point-d-etape-vers-la-reussite>

Plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères langues vivantes

- ▶ 10 mesures
- ▶ Les travaux des chercheurs concordent en effet pour montrer que les langues n'entrent pas en concurrence les unes avec les autres, mais qu'au contraire elles s'enrichissent mutuellement car les compétences acquises sont transférables d'une langue à l'autre.
- ▶ La présentation aux Assises de la maternelle de Madame Ranka Bijeljic Babic, chercheuse au CNRS, a conforté l'idée que les enfants bilingues développent des capacités d'acquisition du lexique, de repérage des sons, de mémoire et d'adaptabilité qui constituent d'indéniables atouts pour eux.
- ▶ <http://eduscol.education.fr/cid128263/les-assises-de-l-ecole-maternelle.html>
- ▶ <http://lpp.parisdescartes.cnrs.fr/people/ranka-bijeljic-babic/>

Plan langues vivantes

- ▶ **Mesure 1- Favoriser une précocité de l'exposition** : proposer la pratique d'une langue vivante dès la maternelle.
- ▶ **Mesure 2- Favoriser une régularité de l'exposition** Dans le premier degré, au lieu de 2 séances de 45 minutes par semaine, privilégier des séances quotidiennes de 15 à 20 minutes en priorité au cycle 2. Au cycle 3, prévoir une alternance entre une séance de 15 minutes un jour sur deux et une séance de 30 minutes un jour sur deux.
- ▶ **Mesure 4- Rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif** Des documents ressources expliciteront les attendus en vocabulaire et proposeront des progressions organisées dans l'acquisition du vocabulaire, afin d'atteindre la maîtrise des 4 000 mots les plus fréquents dans chaque langue, soit le niveau B2 visé à la fin du lycée.
- ▶ *Outils à disposition sur Eduscol* :
 - * Un guide pour l'enseignement des langues vivantes à l'école
 - * Un vade-mecum de l'enseignement en langues pour accompagner le développement des enseignements bilingues et internationaux, dans le premier et le second degré.

Les aides aux élèves

- ▶ En classe : remédiation, différenciation pédagogique,...
- ▶ Hors la classe : APC, accompagnement éducatif
- ▶ Stages de remises à niveau
- ▶ École ouverte
- ▶ Demande d'aide au RASED.
- ▶ Le pôle ressource est à votre disposition autant que de besoin également

Pôle ressource de la circonscription

- ▶ L'IEN et l'équipe de circonscription
- ▶ M. Minot Eric, PEMF
- ▶ Mme Lesueur Emilie et Mme Kohler Emilie, directrices d'écoles élémentaire Louise Michel et maternelle Charles Perrault
- ▶ Les enseignantes référentes : Mme Berjonneau et Mme Blusseau
- ▶ Les enseignantes des dispositifs ULIS : Mme Leneutre Camille, Mme Grenot Magali, Mme Boutin Eve-Marie
- ▶ Les membres du RASED

Pour solliciter le pôle , il faudra écrire sur la messagerie de la circonscription dans un premier temps.

Une adresse spécifique sera attribuée ultérieurement.

Lutter contre le décrochage scolaire

- ▶ Veiller à obtenir des justificatifs d'absence oraux et/ou écrits des parents
- ▶ Remplir le registre d'appel avec rigueur, calculer les taux de présence, le faire viser par le/la directeur.trice chaque mois
- ▶ Le remettre en fin d'année aux directeurs.trices pour archivage
- ▶ Mesurer les taux d'absentéisme, analyser ses raisons en s'appuyant sur un outil permettant une vision globale sur l'école.
- ▶ Re/Penser le climat scolaire dans l'école